



Solidarité avec la Palestine Colmar le 19/06/21



Colmar, le 03/06/21

**A tous les adhérents(e)
et correspondants(e)
de l'AFPS Alsace
A toutes les organisations
solidaires du peuple palestinien**

Cher(e)s ami(e)s,

Depuis le début du mois de mai de cette année, le gouvernement israélien de Benyamin Netanyahu, en difficulté, a organisé une série de provocations hallucinantes à Jérusalem avec les bandes fascistes d'extrême droit qui défilaient sous la protection de la police israélienne dans les rues de Jérusalem Est occupée en hurlant « morts aux arabes », jusqu'à l'invasion par l'armée de l'esplanade des mosquées en plein Ramadan et la profanation du sanctuaire de la mosquée Al Aqsa, dans laquelle elle a enfermé, durant heures, les fidèles venus y prier, alors que des dizaines de familles de Palestiniens étaient menacées d'expulsion dans le quartier de Sheik Jarrah.

Contre la riposte de la résistance palestinienne, Israël a déclenché une opération de bombardements massifs de la population civile de la bande de Gaza, provoquant d'immenses dégâts, matériels (hôpitaux endommagés, écoles détruites, stations d'épuration et de désalinisation mises hors de service, destructions de centaines d'immeubles, y compris un immeuble abritant des agences de presse internationales...), tuant 250 personnes dont 66 enfants ([voir le reportage du New York times](#)).

Devant la mobilisation populaire mondiale contre cette agression, loin de condamner l'occupation, la colonisation, et l'apartheid israéliens et les provocations du mois de mai, les grandes puissances (France, Royaume Uni et Etats Unis en particulier) se sont contentées d'exiger un cessez-le feu, pour tenter de « calmer » cette protestation et revenir au statu quo de l'occupation.

Cela est inacceptable !

Il est de notre devoir de poursuivre notre mobilisation pour la défense des droits inaliénables du peuple palestinien et la dénonciation de l'impunité accordée par ces grandes puissances à l'Etat israélien.

Nous exigeons :

- L'évacuation des territoires occupés (Cisjordanie avec Jérusalem Est, Gaza et le Golan) et la fin de la colonisation
- L'application du droit au retour des réfugiés
- La fin de l'apartheid en Israël même, pratiqué à l'égard des citoyens israéliens non juifs.

Après les magnifiques manifestations de Strasbourg et de Mulhouse,

l'AFPS Alsace vous appelle à manifester votre soutien au peuple palestinien et dénoncer la complicité du gouvernement français et de la Commission de Bruxelles à l'égard de la politique d'occupation, de colonisation et d'apartheid de l'Etat israélien :

Samedi 19 juin – Colmar – de 10 heures à 12 heures :

- **A 10 heures** : distribution de tracts au marché Saint Joseph à Colmar.
- **A 11 heures** rassemblement de protestation au lieu symbolique **place des martyrs de Résistance** contre l'occupation à Colmar avec distribution de tracts
 - en portant le teeshirt « Boycott Israël Apartheid » - voir ci-après le tract et le Teeshirt

**soyons le plus nombreux possible pour signifier à nos gouvernements
que le statu quo de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid est insupportable !**

Invitation à toutes les organisations associatives, syndicales ou politiques solidaires avec le peuple palestinien : nous vous invitons à vous associer à cette initiative avec vos propres banderoles, en particulier au rassemblement de 11 heures et à nous le faire savoir le 17 juin au plus tard. Le tract distribué fera mention de votre soutien.

La banderole AFPS Alsace :



Le teeshirt :

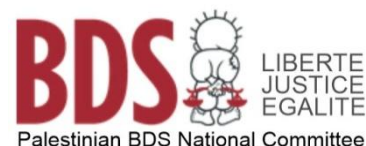


Le tract



Avec le soutien de

.....



Israël, Etat d'apartheid

En organisant sur l'ensemble des territoires qu'il contrôle la séparation et la discrimination entre juifs et non juifs, comme le faisait il y a 40 ans l'Afrique du Sud entre les noirs et les blancs, la loi constitutionnelle de l'Etat nation du peuple juif fait officiellement de l'Etat israélien un Etat d'apartheid.

L'apartheid est un crime contre l'Humanité

Nous **vous** appelons, **vous** consommateurs attachés au respect des Droits de l'Homme à ne plus acheter de produits israéliens tant que perdure ce régime d'occupation, de colonisation et d'apartheid, quel que soit l'enseigne qui les présente : dattes médjoul d'Israël, agrumes/fruits et/ou légumes en provenance d'Israël, produits cosmétiques israéliens Ahava en provenance de la Mer Morte, vins d'Israël, gazéificateurs Sodastream... **Soyez vigilants ! Il peut y en avoir d'autres...**

Nous appelons nos gouvernements en France et en Europe à mettre en œuvre des sanctions contre ce régime d'apartheid mis en œuvre par l'Etat d'Israël

BOYCOTT ISRAËL APARTHEID

La campagne BDS concerne un sujet d'intérêt général selon la Cour Européenne des Droits de l'Homme (arrêt du 11 juin 2020 § 78) et bénéficie, à ce titre, de la protection de la Convention Européenne des Droits de l'Homme en matière de liberté d'expression.